

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE¹

Du lundi 15 juin 2020

Ecole :
**ECOLE
EMENTAIRE
PUBLIQUE EPPU
RPI**

Téléphone :
0475211021

N°RNE :
0260180E

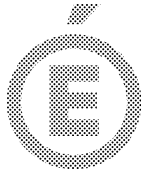
Mél :
ce.0260180Eac-
grenoble.fr

Suivi par Mme
VIVENZIO
Laurène
la directrice de
l'école de
Châtillon-en-
Diois

Adresse postale :
PLACE DES ECOLES
26410
CHATILLON EN DIOIS

| Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes) | | | | |
|---|-------------|---------------------|--|-----------------------------|
| NOM | Prénom | Représentant | Fonction | Présent Absent Excusé |
| Chaffois | Isabelle | Éducation nationale | Présidente du conseil d'école Directrice de l'école de Châtillon | Présente |
| Vivenzio | Laurène | Éducation nationale | Secrétaire Directrice de l'école de Menglon | Présente |
| Civalleri | Julien | Municipalité | Adjoint Marie de Saint Roman | Présent |
| Fourrier | Virginie | Municipalité | Adjoint Mairie de Menglon | Présente |
| Mazalaigue | Joël | Municipalité | Maire de Glandage | Excusé |
| Pellini | Catherine | Municipalité | Maire de Saint Roman | Présente |
| Rey | Jean-Michel | Municipalité | Maire de Menglon | Présent |
| Tourengr | Olivier | Municipalité | Maire de Boule | Présent |
| Vanoni | Eric | Municipalité | Maire de Châtillon | Présent |
| Vincent | Martine | Municipalité | Adjoint chargée des écoles Mairie de Châtillon | Présente |
| BourGINE | Pascal | Éducation nationale | PE Adjoint Remplaçant Elodie Girard | Excusé |
| Girard | Elodie | Éducation nationale | PE Adjoint | Excusée |
| Guillaume | Maryline | Éducation nationale | PE Adjoint | Excusée |
| Le Guerneve | Nina | Éducation nationale | PE Adjoint TR rattachée à l'école | Excusée |
| Muller | Nathalie | Éducation nationale | PE Adjoint Remplaçant Elodie Girard | Excusée |
| Suchet | Sylvie | Éducation nationale | PE spécialisé du Rased | Excusée |
| Verdet | Anouck | Éducation nationale | PE Adjoint | Présente |
| Viard | Aline | Éducation nationale | PE Adjoint | Présente |
| Walter | Patricia | Éducation nationale | PE Adjoint TR | Excusée |

¹ Code de l'éducation - Articles L411-1 et D 411-1 et suivants modifiés par loi n°2013-595 du 8 juillet 2013- art.59



2/8

| | | | | |
|---|----------|--------------------|------------------------------|-----------|
| Aimé-Sintes | Jeanne | Comité des parents | Parent délégué | Présente |
| Chaix | Aurore | Comité des parents | Parent délégué | Présente |
| Daniel | Djamila | Comité des parents | Parent délégué | Excusée |
| Fouletier | France | Comité des parents | Parent délégué | Présente |
| Marin | Karine | Comité des parents | Parent délégué | Présente |
| | | DDEN | | Non nommé |
| MEMBRES invités (assistent avec voix consultative) | | | | |
| Bonnefoi | Amandine | Municipalité | Apprentie CAP Petite Enfance | Présente |
| Brès | Rachel | Municipalité | ATSEM | Présente |
| Gary | Emilie | Municipalité | ATSEM | Présente |
| Gorin | Valérie | Municipalité | ATSEM | Présente |
| Mancino | Amandine | Comité des parents | suppléant Châtillon | Présente |
| Meziane | Samia | Comité des parents | suppléant Châtillon | Présente |

| | | | | |
|---------------------|---|-----|---|------------------------------|
| Assiste de droit : | | | | |
| M. Misiurny Olivier | - | IEN | - | Éducation nationale - Excusé |

1. Bilan de la crise sanitaire COVID 19.

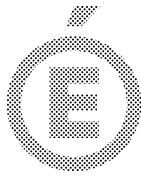
Toute l'équipe éducative (enseignantes, ATSEM, personnels de cantine) s'est mobilisée pour ouvrir les écoles dans les meilleures conditions possibles. Nous avons pu compter sur le soutien et l'efficacité de nos mairies. Nous avons réussi à nous adapter, école et mairie, au fur et à mesure des évolutions de consignes.

Malgré des conditions particulières et pénibles pour tous, nous avons reçu un bon soutien des familles dans l'ensemble.

Les écoles ont ouvert les niveaux de manière progressive:

- CE2 au CM2 : à partir du 14 mai en demi-groupe en alternance lundi/jeudi et mardi/vendredi (suite contrainte cantine Menglon).
- GS, CP, CE1 : à partir du 18 mai à plein temps comme le préconisait le Ministère.
- PS/MS : à partir du 2 juin, à plein temps pour les MS et à mi-temps pour les PS.

Toutes les demandes de scolarisation pour les parents volontaires ont pu être acceptées à partir du 2 juin sur des temps partiels ou complets en fonction des effectifs et de l'organisation du RPI.



Les difficultés rencontrées :

- appliquer le protocole, respecter la loi, et être dans l'impossibilité de prendre tous les enfants à plein temps.
- devoir refuser des familles qui répondaient après la date car des choix avaient été opérés.
- surface des classes à Châtillon très petites : entre 10 et 14 places (possible car fratries dans les classes).

3/8

Suite aux difficultés de garde des enfants, nous avons travaillé en collaboration avec la communauté de communes pour mettre en place le dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture et Civisme).

Service mis en place à partir du 12 juin avec un accueil sur Die, faute d'inscriptions suivantes pour ouvrir sur site à Châtillon. (3 familles concernées par le moment.)

L'école redevient obligatoire pour tous les enfants à partir du lundi 22 juin. Nous attendons les détails de l'allègement du protocole sanitaire.

Service de cantine du 22 juin au 3 juillet :

Accueil de tous les élèves sur Châtillon avec un pique-nique préparé par les familles pour les enfants fréquentant habituellement la cantine et pour les familles qui n'ont pas d'autres solutions (contraintes professionnelles), inscriptions auprès de la mairie.

Voté à l'unanimité.

2. Bilan année 2019-2020.

- Sorties ski : suite aux conditions météorologiques et d'enneigement, nous n'avons pu faire qu'une seule sortie.

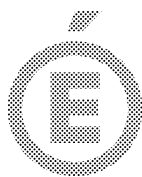
- Projet artistique dans le cadre du projet expérimental des écoles du Diois « Là où le silence se fait art ».

Suite à la crise sanitaire, les classes ont bénéficié de 4/5 séances sur les 6/7 séances prévues. Nous n'avons donc pas pu arriver à une finalisation de ce projet.

- Suite à la crise sanitaire, les projets suivants ont été interrompus ou annulés : cycle rugby (1 séance), cycle natation, projet théâtre des classes de la TPS au CE1, projet école/collège « Carte interactive du patrimoine Diois » de la classe CE2/CM1, classe découvertes volcans des CE2/CM1, sorties école et cinéma, projets école/collège classe des CM2 (écriture collaborative, lecture prix des incorruptibles), projet radio CM2 avec RDWA.

- Les séances théâtre de la classe de CM2 ont été maintenues en extérieur (les séances ont été divisé entre les deux groupes de la classe).

3. Label E3D.



Nous nous étions en train de préparer un dossier pour demander le premier niveau de labellisation E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable)

Suite à la crise sanitaire, nous avons décidé de reporter cette labellisation à l'année prochaine.

4/8

Il pourrait être intéressant de créer une commission de pilotage de la Démarche de Développement Durable sur notre RPI.

4. Préparation rentrée 2020-2021.

4.1. Équipe éducative.

L'équipe enseignante reste stable.

Laurence Armand reprendra son poste à 75% à la rentrée et sera donc complétée par un autre enseignant un jour par semaine.

Isabelle Chaffois reprendra sa classe à plein temps l'année prochaine.

L'équipe d'ATSEM et de personnel municipal (cantine/ménage) reste stable aussi.

4.2. Effectifs.

90 (92) élèves attendus sur le RPI à la rentrée.

| Cycle 1 : 35 (37) élèves | Cycle 2 : 30 élèves | Cycle 3 : 25 élèves |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| TPS : 2 | CP : 8 | CM1 : 13 |
| PS : 12 | CE1 : 12 | CM2 : 12 |
| MS : 15 | CE2 : 10 | |
| GS : 8 | | |

4.3. Répartitions des classes.

Pour l'année prochaine, l'équipe a décidé de répartir les élèves de la manière suivante sur les 5 classes du RPI :

Classe 1 : TPS/PS/MS : 17/19 élèves (selon scolarisation des TPS)

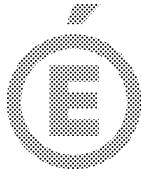
Classe 2 : MS/GS : 18 élèves

Classe 3 : CE1/CE2 : 22 élèves

Classe 4 : CM1 : 13 élèves

Classe 5 Menglon : CP/CM2 : 20 élèves

La décision officielle des répartitions de classes sera donnée aux familles le jour de la pré-rentrée soit le lundi 31 août (listes des classes).



4.4. Projets pour l'année 2020-2021.

- Nous avons prévu un projet d'éducation à l'environnement sur la découverte des milieux naturels environnants avec l'association Buen aventure sur un appel à projet « Enfance et nature » de la Fondation Terra Symbiosis. En raison de la crise sanitaire, cet appel à projet est reporté à l'année prochaine. Projet reporté à 2021-2022.

5/8

- Classe découvertes Volcans : nous allons réfléchir à la mise en œuvre de ce séjour et si nous engageons deux ou trois classes.

- Autres projets : suite à la crise sanitaire, nous n'avons pas encore eu le temps d'envisager les projets pour la prochaine année scolaire. Nous pensons que chaque classe s'engagera dans un projet à dominante culturelle ou artistiques (musique, danse, lumières, etc).

4.5. Dates et informations à retenir.

La rentrée des élèves se fera **le mardi 1 septembre**.

Les enseignants feront leur pré rentrée le lundi 31 août.

Les élections des délégués de parents auront lieu par correspondance. Un document d'explication et le calendrier du déroulement des opérations seront distribués aux familles durant le mois de septembre.

Il pourrait être intéressant de créer une adresse mail des parents délégués du RPI afin de permettre la correspondance avec les familles.

5. Les services périscolaires.

Comme les années précédentes, pas de changement.

5.1. Transports scolaires.

Comme l'année dernière, les demandes de cartes de transport OURA sont à demander par internet pour tous les élèves avant le 19 juillet. Une pénalité de retard de 30€ sera appliquée aux familles pour toute inscription hors délai.

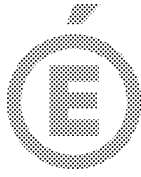
<http://www.auvergnerhonealpes.fr/scolairedrome>

Les formulaires papier sont à disposition des familles qui ne pourraient utiliser internet et sont à envoyer directement aux services transports de la Région.

Les cartes sont délivrées uniquement pour les enfants qui effectuent quotidiennement les trajets entre leur commune de résidence et l'école dont ils dépendent.

Les enfants de 3 ans (date anniversaire avant le 31 décembre) à 5 ans (date anniversaire) peuvent obtenir un titre de transport si des places sont disponibles dans le car et si un adulte autorisé par la mairie est présent dans le car.

Rappel : l'école ne peut laisser partir un élève de maternelle qu'avec ses parents ou un adulte autorisé par ceux-ci.



Une ATSEM assure l'accompagnement du matin et celui de 13H30, un parent volontaire, les deux autres.

Les cartes sont valables 5 ans, elles sont rechargées chaque année lorsque l'élève fait sa demande de transport.

6/8

5.2. Accueil du matin.

Le matin de 7h30 à 8h30 à l'école dans la salle de classe de la maternelle avec Valérie Gorin.

Le service peut être utilisé par tous les enfants. Le service est gratuit pour les familles. Les inscriptions ont lieu auprès de la mairie de Châtillon.

5.3. Garderie du soir.

Après la classe, le centre Abracadabra propose une garderie à partir de 16h30 jusqu'à 18h30. Les élèves sont pris en charge à l'école par un responsable du centre.

L'association GAPE assure le périscolaire du soir, moyennant cotisation des familles en fonction de leur quotient familial. Les inscriptions ont lieu auprès de l'association GAPE.

5.4. Cantine.

Les inscriptions sont gérées par la mairie de Châtillon soit à l'année soit le 20 de chaque mois précédent.

Les inscriptions à la cantine se font par INTERNET, via un logiciel de gestion de la cantine scolaire E-NEOS sur le site :

<https://chatillonendinois.e-neos.com/login>

La mairie fournit les codes d'accès aux familles par email.

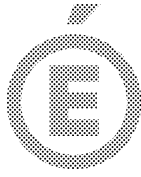
Rappels :

- Tout repas commandé sera facturé sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant l'absence de l'élève.
- Seules les allergies faisant l'objet d'un « **PAI** » mis en place à votre demande sur justificatif du médecin traitant et validé par le médecin scolaire et co-signé par l'école, la Mairie et le prestataire ne peuvent être prises en compte.

6. Travaux, achats à prévoir et demandes.

6.1. Concernant l'école de Chatillon.

- Le changement des serrures des portes intérieures pour avoir moins de clefs et tous, les clefs de l'école.
- L'achat des protections des chaises (demande des services techniques).
- Resserrer les robinets.
- Aline Viard prendra contact avec les services techniques pour le jardin.



6.2. Concernant l'école de Menglon.

- L'achat d'un tableau blanc.
- Pouvoir faire appel aux services techniques pour des échanges de bureaux entre les écoles si nécessaire.
- La possibilité d'utiliser la structure de jeux pour et seulement pour les élèves de CP lors des récréations.

7/8

6.3. Demande de subvention exceptionnelle lecture CP/CE1.

Au regard de la nouvelle répartition, des évaluations nationales, de la crise sanitaire, nous demandons aux mairies si elles pourraient financer, en supplément des commandes, l'achat de manuels de lecture pour les CP et les CE1.

Méthode CP : 10 manuels, 50 albums (un album par élève par période), un guide pédagogique : environ 274€ (soit 30,5€/élève).

Méthode CE1 : 13 manuels, un guide pédagogique et un fichier ressources (remédiation et différenciation) : environ 240€ (soit 20€/élève).

7. Remerciements.

Nous remercions les communes pour leur participation financière importante tout au long de l'année pour les différents projets.

La subvention de 33 euros des mairies a été utilisée pour les transports. Les subventions pour les classes découvertes seront utilisées pour les projets de classe découvertes de la prochaine année scolaire.

Nous remercions les élus et le personnel communal pour leur soutien, leur implication, leur réactivité, leur adaptation tout au long de l'année et lors de la crise sanitaire.

Nous remercions notamment les services techniques de la mairie de Châtillon pour leur réactivité à nos demandes, pour l'entretien de notre école et les travaux effectués tout au long de l'année.

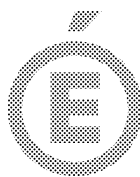
Nous remercions le personnel municipal pour l'excellent entretien quotidien de nos locaux et pour leur adaptation aux conditions particulières lors du protocole sanitaire.

Nous remercions les parents pour leur participation aux différentes activités scolaires (sorties cinéma, sortie ski) et le passage des agréments (vélo, ski) et extra scolaires (loto des écoles, ventes et fêtes à Menglon, ventes sur les marchés...).

Nous remercions les familles pour leur compréhension et leur soutien lors de la crise sanitaire.

Séance levée à 20h20.

Date : Lundi 15 juin 2020
Signatures du PV conseil école :



Mme Chaffois Isabelle
Directrice de l'École de Menglon
Présidente du conseil d'école

8/8

Mme Vivenzio Laurène
Directrice de l'École de Châtillon en Diois
Secrétaire

